

PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE RÉUNION (SPÉCIALE) 2021 DU

**COMITÉ DE PLACEMENT (CP)**

**DU BUREAU DE LA RETRAITE  
DES RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

---

Procès-verbal de la première réunion (spéciale) 2021 du Comité de placement du Bureau de la retraite des Régimes de retraite de l'Université Laval, tenue le jeudi 28 janvier 2021 à 16 h par vidéoconférence.

Sont présents : MM. François Girouard  
Gilles Horrobin  
Michel Lemieux  
Bruno Roy

MM. Daniel Coulombe, Président du CA  
André Grondines, Membre du CA  
Nicolas Saucier  
Yvan Pépin, Membre du CA

Mme Anne Gosselin, Membre du CA

Personnes-ressources : MM. Sébastien Chabot, Gestionnaire, Placements  
du Bureau de la retraite Hugo Gagné, Gestionnaire, Placements  
Louis-Thomas Hudon, Analyste financier  
Martin Latulippe, Directeur  
Samuel Ouellet-Carrier, Analyste financier

Mme France Simard, Secrétaire de réunion

- 
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  2. Portefeuille d'infrastructure – Analyse et résultat de la vérification diligente du gestionnaire *EQT*

Levée de l'assemblée

---

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour précédemment décrit est adopté.

## 2. PORTEFEUILLE D'INFRASTRUCTURE – ANALYSE ET RÉSULTAT DE LA VÉRIFICATION DILIGENTE DU GESTIONNAIRE EQT

Le Bureau de la retraite mentionne qu'il poursuit l'implantation du programme d'infrastructure et est à la recherche d'investissements en infrastructure pour une somme d'environ 180 M\$ via deux engagements de 90 M\$ ou trois engagements de 60 M\$.

Le BR présente la proposition du gestionnaire EQT à la suite d'un rigoureux processus d'analyse incluant une visite diligente sur place tenue virtuellement effectuée le 13 janvier 2021 ainsi que de nombreuses discussions.

Le gestionnaire cumule des actifs sous gestion de 50 G\$ dont la majorité est investie en capital-actions privé. EQT gère 14 G\$ en actifs réels, dont la grande majorité en infrastructure.

EQT a débuté sa levée de fonds en juin 2020 et prévoit une clôture finale en juin 2021. La valeur maximale de levée de fonds est de 12,5 G€. Présentement, 7,6 milliards ont été souscrits. La prochaine clôture que le BR peut rencontrer est celle du 25 février 2021.

Le BR mentionne que le gestionnaire a très peu de mauvais investissements et que la performance des fonds est expliquée par plusieurs investissements. Les frais de gestion sont plus élevés que les concurrents : 1,65 % de frais sujet à un taux préférentiel de 6 % et partage à 20 %. Le BR peut se prévaloir d'un escompte pour la première clôture de 12,5 points de base (25 février 2021) et d'une économie de volume de 7,5 points de base additionnelle si la somme souscrite dépasse 50 G€ ou dollars américains. Les frais de gestion envisagés sont de 1,45 % sujets à un taux préférentiel de 6 % et d'un partage subséquent à 20 %.

Considérant la qualité exceptionnelle de cette offre, le Bureau de la retraite recommande que le FCP procède à un investissement de 90 M\$ CA dans le fonds « EQT Infrastructure V ». Des vérifications de références avec deux investisseurs institutionnels ont été effectuées et les commentaires obtenus ont été très positifs.

Considérant la qualité du gestionnaire EQT ainsi que de ses fonds, le Comité est en accord avec la recommandation du BR.

Il est résolu à l'unanimité :

### **RÉSOLUTION CP 21-01-01**

« que le Fonds commun de placement des régimes de retraite de l'Université Laval procède à un investissement de 90 M\$ CA dans le fonds EQT Infrastructure V du gestionnaire EQT. »

### **RÉSOLUTION CP 21-01-02**

« que le Président et le Vice-président du Conseil d'administration soient autorisés à signer tout document relatif à cet engagement. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 45.

Le Directeur,

  
Martin Latulippe  
Adopté le 24 février 2021